

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES



Abidjan, le

NOTE DE SERVICE N° 87 /DGD/DU 02 MAI 2013
(DIFFUSION GÉNÉRALE)

Objet : Changement de dénomination.

Réf. : Courrier N° DEX 13/KKA/sya/06.00/LT.0754

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble des services que la société ETDE CÔTE D'IVOIRE a changé de dénomination et s'appelle désormais **E&S Côte d'Ivoire**.

En conséquence, les obligations de la société ETDE CÔTE D'IVOIRE, vis-à-vis de l'Administration des Douanes, sont transférées d'office à la société **E&S Côte d'Ivoire**.

J'invite, à cet égard, tous les services à mettre à jour leurs registres respectifs pour tenir compte de cette nouvelle dénomination.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES DOUANES

